

Recentrée sur ses activités françaises, désendettée, ses augmentations de capital approuvées et son Conseil d'Administration élargi, la Sapmer ouvre un nouveau chapitre de son histoire et de son développement

1. Approbation des augmentations de capital réservées
2. Nouvelle gouvernance
3. Résultats 2023
4. Effets du recentrage stratégique et de l'augmentation de capital / perspectives

La Réunion, le 17 avril 2024 – après bourse

« L'Assemblée Générale Mixte d'aujourd'hui a approuvé, comme annoncé en début d'année, les augmentations de capital réservées pour un montant de 20m€, dont 15m€ qui seront réalisées ce 22 avril et 5m€ au troisième trimestre, le groupe se retrouve ainsi dans une situation idéale pour développer ses trois pêcheries d'exception et lancer le renouvellement de sa flotte australe.

C'est la mission que se fixe l'entreprise, qui bénéficie d'un Conseil d'Administration élargi, composée de personnalités reconnues du tissu économique réunionnais que nous sommes honorés d'accueillir à notre bord » commente Adrien de Chomereau, directeur général de la Sapmer.

1. Approbation des augmentations de capital réservées

L'Assemblée Générale Mixte du 17 avril a approuvé les augmentations de capital réservées pour un montant de 20m€, dont 15m€ qui seront réalisées ce 22 avril et 5m€ au troisième trimestre 2024.

2. Nouvelle gouvernance

L'Assemblée Générale Mixte du 17 avril a nommé aux postes d'administrateurs :

Régis Moreau

Virginie Boireau

Salima Mall

Guillaume King-Siong

Guillaume Narayanin

Aurélien Potier

Ils rejoignent au conseil d'administration Dominique Audouin et Adrien de Chomereau.



Régis MOREAU



Virginie BOIREAU



Salima MALL



Dominique AUDOUIN



Adrien de CHOMEREAU



Guillaume KIN SIONG



Guillaume NARAYANIN



Aurélien POTIER

L'Assemblée Générale Mixte du 17 avril a par ailleurs nommé Jacques de Châteauvieux en qualité de censeur au côté de Guy Dupont dont le mandat de censeur a été renouvelé.

Par ailleurs, le Conseil d'administration qui s'est tenu ce jour, composé de ses nouveaux administrateurs, a décidé de modifier la gouvernance de la Société afin de dissocier, les fonctions de Président et de Directeur Général.

Cette dissociation prend effet à compter de ce jour. La direction générale continuera d'être assurée par Monsieur Adrien de Chomereau, tandis que la présidence du Conseil d'administration sera assurée par Monsieur Régis Moreau.

3. Résultats 2023

La livraison-règlement du Belouve, troisième et dernier thonier sous pavillon mauricien du Groupe a eu lieu le 28 février 2024. La flotte Sapmer est aujourd'hui composée de navires 100% pavillon français avec quatre palangriers qui exploitent les plus importants quotas de légine au monde, un caseyeur qui est le principal pêcheur de langoustes des mers australes et trois thoniers qui disposent des plus importants quotas d'albacore par bateau de l'océan indien.

Les marchés sont restés bons tout au long de l'année 2023, mais la parité euro/dollars, l'inflation sur les coûts et des conditions de pêche moins favorables au cours de second semestre ont affecté la rentabilité, qui reste satisfaisante, de la légine et des thoniers sous pavillons français. Les comptes 2023 ont surtout été marqués par les pertes opérationnelles et comptables qui font suite à la baisse brutale des quotas de thon alloués par les autorités mauriciennes ainsi qu'à de nouvelles contraintes réglementaires inédites qui ont fortement pesé sur les performances de pêche des trois thoniers sous pavillon mauricien et ont conduit à leur vente à des valeurs nettement inférieures à leur valeur nette comptable.

Sans ces pertes directement liées aux difficultés rencontrées avec nos thoniers mauriciens, le résultat net du groupe aurait été sensiblement le même qu'en 2022, soit supérieur à +5m€.

Ces cessions ont en revanche permis d'une part un fort désendettement du groupe qui a vu ses dettes fondre de plus de 40% en 2023 et d'autre part d'avoir un portefeuille d'activités rééquilibré en faveur de l'activité légine.

Le conseil d'administration de Sapmer a arrêté les comptes de l'exercice 2023. Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées. Le rapport de certification est en cours d'émission.

Chiffre d'affaires consolidé (1er janvier – 31 décembre)

En millions d'euros – IFRS	2023	2022	évolution
Pêcherie	131,7	148,8	-11,5%
Valorisation	9,8	14,4	-31,8%
Chiffre d'affaires de l'exercice	141,5	163,2	-13,3%

Au cours de l'exercice 2023, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 141,5 M€ en diminution de 13,3% par rapport à 2022. La baisse principale provient des volumes de thon qui impactent le chiffre d'affaires thon brut et le chiffre d'affaires de l'activité valorisation issue essentiellement de notre thon premium.

Le groupe Sapmer a réalisé 49% de son chiffre d'affaires en Asie, 28% dans l'océan Indien, 10% en Europe et 13% dans le reste du monde.

Pêcheries

L'activité pêcheerie représente 91% du chiffre d'affaires total de la période.

Le chiffre d'affaires de la pêcheerie langouste, qui comprend des ventes de langoustes entières (87%), des ventes de queues de langouste (11%) et des poissons (essentiellement du Cabot, du Saint-Paul et du Rouffe) qui sont pêchés au large des Iles Saint-Paul et Amsterdam (2%), est stable par rapport à 2022. Le marché se porte bien avec une légère hausse des prix qui compense une petite baisse de volume de queues de langouste et de poissons, le volume de langoustes entières restant stable.

Le chiffre d'affaires légine connaît une légère baisse en raison d'un tassement des prix, après la rapide et intense remontée des prix post crise covid, accentuée par une parité euro/dollars moins favorable qu'en 2022.

Le chiffre d'affaires du thon brut est en baisse de 17%, en raison d'une baisse de volume, les prix étant restés bons et stables. Les conditions de pêche ont été en effet peu favorables au second semestre 2023 pour toute la pêcheerie dans l'Océan Indien. L'impact a été de moins 11% pour nos thoniers français. Concernant nos thoniers mauriciens, les faibles performances de pêches proviennent principalement de la chute des quotas qui nous ont été attribués (-60%) et de l'inflation réglementaire locale inédite ne permettant plus une pêcheerie pérenne. Ce contexte local nous a conduit à l'arrêt de deux des trois thoniers début novembre pour pouvoir les livrer à leur nouveau propriétaire. Nos trois thoniers mauriciens n'ont pu ainsi pêcher que deux tiers du volume réalisé par nos trois thoniers Français au cours de l'année 2023.

Valorisation

Le chiffre d'affaires valorisation est constitué de 82% de produits issus de la pêcheerie thonière, 11% issus de la pêcheerie légine et 7% issus de la pêcheerie langouste. Il prend en compte nos ventes à l'export de nos produits premium valorisés et les ventes de « Les Comptoirs Sapmer » à la Réunion. Les ventes à l'export ont connu une baisse de volume (-50%) en raison du manque d'approvisionnement en thon de qualité premium à la suite principalement des difficultés rencontrées par nos thoniers sous pavillon mauricien. En revanche, le chiffre d'affaires de notre comptoir de vente situé sur notre site de l'île de la Réunion continue de connaître un succès toujours plus croissant.

Compte de résultat 2023 (1^{er} janvier – 31 décembre)

En millions d'euros	FY 2023	FY 2022
Chiffre d'affaires	141,5	163,2
Excédent Brut d'Exploitation	15,1	33,2
Résultat opérationnel*	(26,8)	13,8
Résultat financier	(4,2)	(5,9)
Résultat avant impôt	(31,0)	7,9
Résultat net part du Groupe	(30,8)	5,8
Résultat Net hors périmètre Mauricien**	5,0+	

*dont -26m€ de dépréciations d'actifs et de moins-values sur sortie d'actifs en location financement et -4,5m€ de coûts de restructuration, conséquences du désengagement du Groupe à Maurice

**non audité

Rentabilité opérationnelle

Après une excellente année 2022, l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) 2023 est en baisse importante en raison de la baisse du chiffre d'affaires, de l'inflation sur les coûts et d'une variation de stocks de produits finis négative en 2023 contre positive en 2022. Le résultat opérationnel fortement négatif est la conséquence de l'enregistrement d'écritures exceptionnelles et notamment des pertes comptables à la suite de la sortie de flotte des trois thoniers sous pavillon mauricien.

Le résultat financier est en amélioration grâce à des gains de changes significatifs.

La société génère un résultat net de -30,8 M€ sur l'exercice 2023.

Sans les pertes liées au périmètre mauricien et aux coûts associés à son désengagement, le résultat net aurait été proche de 5M€

4. Effets du recentrage de l'activité et des augmentations de capital

Au 31/12/2023, avant augmentation de capital, les capitaux propres s'établissent à 23,4 M€ et grâce notamment à la sortie de flotte de deux thoniers mauriciens sur trois avant le 31 décembre, la dette financière nette a été réduite en 2023 de 38,2 M€, soit une dette nette de 54,7 M€ contre 92,9 M€ fin 2022. L'entreprise aura constaté ainsi un désendettement net de 76,2 M€ en 3 ans.

La cession effective du Belouve, troisième et dernier thonier sous pavillon mauricien, réalisée fin février 2024, puis la réalisation de l'augmentation de capital permettent un désendettement supplémentaire et un renforcement des fonds propres, comme indiqué à titre illustratif dans la première colonne du tableau ci-dessous.

Bilan 2023 (1^{er} janvier – 31 décembre) et projection avec la cession du Belouve et la première augmentation de capital de 15M€ du 22 avril 2024

En millions d'euros	FY 2023 + Augm. de capital et cession Belouve*	FY 2023	FY 2022
Actif non courant	85,0	92,6	153,2
Actif courant	51,0	51,0	53,9
Trésorerie et équiv. de trésorerie	18,4	2,8	5,3
Total Actif	154,4	146,5	212,3
Capitaux Propres	38,4	23,4	53,6
Passif non courant	21,8	21,8	18,8
Dettes financières	50,4	57,5	98,3
Passif courant	43,8	43,8	41,7
Total Passif	154,4	146,5	212,3

*non audité

Perspectives

Fort de ce recentrage sur ses activités les plus rentables, de la consolidation de son bilan et de son nouveau socle d'actionnaires, Sapmer dispose d'atouts indéniables pour assumer sa mission de faire rayonner ses produits premium et la pêche française. Le groupe se retrouve aujourd'hui dans une position idéale pour entamer le renouvellement de sa flotte de palangriers. S'inscrivant dans son héritage de pionnier de la pêche dans les Terres Australes et Antarctiques françaises, Sapmer disposera ainsi de navires novateurs qui contribueront à la sécurité et au confort de travail des équipages, à la préservation de l'environnement, à la sobriété énergétique de la flotte et à l'optimisation de la valorisation des produits de la pêche.

À propos de Sapmer – www.sapmer.fr

Sapmer est l'armement réunionnais pionnier de la grande pêche dans les eaux des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) au départ de l'île de la Réunion. Créée en 1947, Sapmer opère à l'heure actuelle une flottille de 8 navires de pêche : quatre palangriers congélateurs pour la pêche à la légine, un caseyeur congélateur pour la pêche à la langouste et dorénavant trois thoniers senneurs surgélateurs (surgélation à bord à -40°C) pour la pêche au thon tropical (Albacore et Listao) dans l'océan Indien.

Sapmer est engagée dans une démarche de pêche responsable et durable avec une certification MSC au titre de sa pêcherie légine à Kerguelen et à Crozet (SARPC) et au titre de sa pêcherie langouste à Saint-Paul et Amsterdam.

Elle adhère pour ses activités thonières aux programmes Dolphin Safe, Sustainable Indian Ocean Tuna Initiative (FIP SIOTI), ISSF Proactive Vessel Register (PVR) et la certification Friends of the Sea Wild et FAD Free.

Positionnée sur des activités de niches à fortes valeurs, Sapmer segmente ses activités en deux catégories :

- Une activité de pêcherie qui comprend les ventes de légines et de langoustes australes pêchées dans les mers australes (Zones économiques exclusive des Terres australes et antarctiques françaises) et les ventes de thon brut (Albacore et Listao) pêché en océan Indien.
- Une activité de valorisation de nos pêches en produits Premium : longues sashimi, steaks, produits appertisés,...

Sapmer est cotée sur Euronext Growth Paris - Code ISIN FR0010776617 – ALMER

Contacts - Service Communication – T : 0262 42 55 01 – communication@sapmer.com